

encore reçu ledit rapport, mais je crois savoir qu'il sera présenté sous peu. Nous verrons alors s'il y a lieu de charger un comité parlementaire d'étudier le document pour voir comment on traite ces esclaves salariés — dont certains retirent un traitement beaucoup plus élevé que celui du député.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PARTICIPATION DU MINISTRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES AU DÉBAT SUR L'UNIFICATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires extérieures qui semble de meilleure humeur que la semaine dernière. Le ministre participera-t-il, cette semaine, au débat sur l'unification des forces armées en expliquant à la Chambre l'importance que représente, pour son ministère, la destruction des trois armes: la marine, l'armée et l'aviation, que projette le ministre de la Défense nationale?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Peut-être le ministre désire-t-il, au cours de l'après-midi, participer à ce débat dans le cadre indiqué par le député mais je ne crois pas le moment venu de poser cette question.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur: au cours de mon voyage dans l'Ouest, la semaine dernière, j'ai constaté une sérieuse désunion dans la circonscription de mon honorable ami.

L'hon. M. Churchill: J'y serai cette semaine pour dissiper la mauvaise impression laissée par le ministre.

[Plus tard]

J'aimerais poser au ministre de la Défense nationale une question à propos du groupe de propagande qu'il a disposé en arrière de la tribune des journalistes. Le ministre ordonnera-t-il à ses propagandistes de signaler aux journalistes mon discours du 4 novembre dans lequel je l'ai accusé d'avoir délibérément induit en erreur la Chambre des communes?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): J'ai invité ces personnes à assister à ce débat-ci, car il est évident que le député et certains de ses collègues ont une connaissance si médiocre du sujet à l'étude que ces

[Le très hon. M. Pearson.]

messieurs leur fourniront volontiers tous les documents pouvant servir à la préparation de leurs discours. (Exclamations)

L'hon. M. Churchill: Le ministre pourrait-il offrir aux membres de l'opposition l'élégante brochure illustrée de 47 pages qu'il a distribuée à des militaires, des groupes d'anciens combattants, des rédacteurs et d'autres personnes et organisations intéressées? On y trouve son discours si ennuyeux du 7 décembre. Avec photos et dessins, cela pourrait nous éclairer et nous divertir.

L'hon. M. Hellyer: Je serais heureux de le faire.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Je prierais le ministre de réfléchir à propos de sa dernière réponse au député de Winnipeg-Sud-Centre. Reconnaît-il y avouer que cette force de propagande existe vraiment?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question n'est guère admissible.

RADIO-CANADA

LA TÉLÉDIFFUSION DU DÉBAT UNIVERSITAIRE SUR LE VIETNAM

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. R. Sherman (Winnipeg-Sud): Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Il s'agit du débat sur la guerre au Vietnam, auquel participeront dix équipes universitaires du Canada à l'université York, le 17 mars prochain et les réseaux des États-Unis se préparent apparemment à téléviser l'événement. Comme la Société Radio-Canada a dit qu'elle ne diffuserait pas l'émission, le secrétaire d'État essayerait-il de la faire changer d'avis?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Non.

LE CODE PÉNAL

MODIFICATION POSSIBLE CONCERNANT LES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES D'ÉCOUTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): J'aurais une question à poser au ministre de la Justice. Comme le procureur général de l'Ontario a déclaré hier à l'Assemblée législative de cette province que la police provinciale utilisait des dispositifs d'écoute électroniques pour les causes criminelles et qu'il a annoncé, en dehors de l'Assemblée législative,